

SYNDICAT MIXTE BUCOPA
COMITE SYNDICAL D'INSTALLATION DU 22 SEPTEMBRE 2020
COMPTE-RENDU

Sont présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTIERE (à Montluel)

Catherine FRANGIONE, Représentante de Balan
 Patrick MEANT, Maire de Balan
 Jacques PIOT, Maire de Béligneux
 Bernard LAVIRE, Représentant de Bressolles
 Philippe GUILLOT-VIGNOT, Représentant de Dagneux
 Romain DAUBIÉ, Maire de Montluel
 Sylvie OBADIA, Représentante de Sainte-Croix

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

Caroline TERRIER, Maire de Beynost
 Jean-Pierre GAITET, Maire de Miribel
 Jean-Yves GIRARD, Maire de Neyron
 Pierre GOUBET, Maire de Saint-Maurice-de-Beynost
 Valérie POMMAZ, Maire de Thil
 Xavier DELOCHE, Maire de Tramoyes

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON

Jacqueline PIPERINI, Représentante de Challes-la-montagne
 Anne BOLLACHE, Maire de Jujurieux
 Frédérique MOLLÉ, Maire de Labalme
 Alexis BALIVET, Représentant de Mérisignat
 Myriam FANGET, Représentante de Neuville-sur-Ain
 Jean-Michel GIROUX, Maire de Poncin
 Eric TEYSSIER, Représentant de Priay
 Béatrice DE VECCHI, Maire de Saint-Alban
 Christian BATAILLY, Maire de Saint-Jean-le-Vieux
 Jean-Michel BOULMÉ, Maire de Serrières-sur-Ain

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Max ORSET, Maire de l'Abergement-de-Varey
 Philippe DEYGOUT, Représentant de l'Abergement-de-Varey
 Christian de BOISSIEU, Représentant d'Ambérieu-en-Bugey
 Pascal BONETTI, Représentant d'Ambronay
 Dominique DELOFFRE, Maire d'Ambutrix
 Lionel MANOS, Maire d'Arandas
 Marcel CHEVÉ, Maire d'Argis
 Marie-Noëlle TAUTY, Représentante d'Argis
 Marie-Françoise VIGNOLLET, Maire de Bettant
 Daniel MARTIN, Maire de Blyes
 Patrice FREY, Représentant de Bourg-Saint-Christophe
 Patrick BLANC, Maire de Briord
 Ludovic PUIGMAL, Maire de Chaley

Denis SOUCHON, Représentant de Charmoz-sur-Ain
 Joël BRUNET, Maire de Château-Gaillard
 Gilles CELLARD, Représentant de Château-Gaillard
 Sandrine HUSSON, Représentante de Chazey-sur-Ain
 Christian LIMOUSIN, Maire de Douvres
 Gérard BROCHIER, Maire de Faramans
 Jérôme BAUDOT, Représentant d'Innimond
 Alexandre NANCHI, Représentant de Lagnieu
 Emmanuel GINET, Maire de Lhuis
 Danielle BERRODIER, Représentante de Loyettes
 Jean-Pierre GAGNE, Maire de Loyettes
 Jean-Alex PELLETIER, Représentant de Meximieux
 Ludovic FOSSE, Représentant de Montagnieu
 Patrice MARTIN, Maire du Montellier
 Laurent REYMOND-BABOLAT, Maire d'Ordonnaz
 Paul VERNAY, Maire de Pérouges
 Pascal PAIN, Maire de Rignieux-le-Franc
 Jean-Marc FOGOLIN, Représentant de Saint-Denis-en-Bugey
 Jocelyne LABARRIERE, Représentante de Saint-Eloi
 Béatrice DALMAZ, Maire de Saint-Jean-de-Niost
 Nathalie FOUGERAY, Représentante de Saulx-Brénaz
 Véronique CORNA, Représentante de Saulx-Brénaz
 Fabrice VENET, Maire de Saint-Maurice-de-Gourdans
 Jean-Michel MASSON, Représentant de Saint-Maurice-de-Gourdans
 Eliane NAMBOTIN, Représentante de Saint-Maurice-de-Rémens
 Gilbert BOUCHON, Maire de Saint-Rambert-en-Bugey
 Hervé FONTAINE, Représentant de Saint-Sorlin-en-Bugey
 Marcel JACQUIN, Maire de Saint-Vulbas
 Pascal VETTARD, Représentant de Seillonnaz
 Thierry LADREY, Représentant de Serrières-de-Briord
 Morgan CORNEFERT, Représentant de Souclin
 Jean-François BONIN, Représentant de Tenay
 Françoise GIRAUDET, Maire de Torcieu
 Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Maire de Vaux-en-Bugey
 Giuliano D'ANDREA, Représentant de Villebois
 Eric BEAUFORT, Maire de Villieu-Loyes-Mollon
 Rita ERIGONI, Représentante de Villieu-Loyes-Mollon

Sont excusés :

CCPA : Mesdames GARIBIAN, BEAU-GUYAT, FILLION, MARION et AGUERSIF
 3 CM : Monsieur BOYER
 CCRAPC : Madame GABASIO - Messieurs BELLANGEON et CHAVENT

La séance d'installation du syndicat mixte BUCOPA s'est déroulée pour des raisons sanitaires au centre international de rencontres de Saint-Vulbas, le 22 septembre 2020 à 18h00.

Philippe GUILLOT-VIGNOT, président par intérim ouvre la séance.

Il remercie l'ensemble des délégués présents et précise que le quorum est atteint avec 65 délégués présents.

Il précise l'ordre du jour de la séance et propose, au préalable, à l'assemblée la projection de deux courts-métrages réalisés par la Fédération Nationale des SCoT qui en quelques minutes expliquent à la fois le contenu et les prérogatives d'un SCoT, et le rôle des élus d'un syndicat mixte.

Il constate en effet que près de la moitié des élus présents entament leur 1^{er} mandat en tant que délégué au syndicat mixte BUCOPA.

Il demande ensuite à l'assemblée d'accueillir Madame Jacqueline SELIGNAN à la tribune, présidente sortante du syndicat mixte BUCOPA afin qu'elle puisse faire part de son retour d'expérience et des enjeux qui, selon elle, seront prégnants au cours de ce nouveau mandat.

A l'issue de son discours, le président par intérim remercie chaleureusement Jacqueline SELIGNAN pour son investissement et son sens de l'intérêt général, pour le développement et l'aménagement du territoire du BUCOPA au cours de ses deux derniers mandats.

Philippe GUILLOT-VIGNOT cède alors la présidence de la séance au doyen, M. Marcel CHEVÉ, Maire d'Argis qui procède sans plus tarder à l'élection du nouveau président.

Après avoir fait l'appel nominal de l'ensemble des délégués, il nomme Paul VERNAY, secrétaire de séance, et Alexis BALIVET et Ludovic FOSSE, assesseurs.

Avant de procéder au vote, il lance un appel à candidatures. M. Alexandre NANCHI se déclare candidat.

A l'issue d'un vote à bulletin secret, M. Alexandre NANCHI est élu président à la majorité absolue avec 59 voix sur 69 votants.

Il prend alors la présidence de la séance et assure le déroulement du reste de l'ordre du jour.

Il propose la désignation de 6 vice-présidents au total qui devront représenter les territoires des 4 intercommunalités qui composent le syndicat mixte et les deux anciennes intercommunalités Vallée de l'Albarine et Rhône Chartreuse de Porte intégrées à la CCPA en 2017.

Cette proposition est approuvée par l'assemblée délibérante.

Il propose par délibération de nommer les 6 vice-présidents qui sont élus par scrutin uninominal successif. Il s'agit de :

- 1^{ère} vice-présidente, Madame Anne BOLLACHE
- 2^{ème} vice-président, Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT
- 3^{ème} vice-présidente, Madame Valérie POMMAZ
- 4^{ème} vice-président, Monsieur Jean-Alex PELLETIER
- 5^{ème} vice-président, Monsieur Emmanuel GINET
- 6^{ème} vice-président, Monsieur Lionel MANOS

Pour la composition du nouveau Bureau, il propose de nommer 11 membres supplémentaires qu'il souhaite être représentatifs des grandes villes du territoire et de la diversité de celui-ci.

Il explique par ailleurs que la ville de Pont d'Ain, commune la plus importante de la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon ne pourra être représentée ce jour au Bureau n'ayant pas encore d'équipe municipale en place. La CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon n'a donc pas pu à ce jour nommer de délégués pour cette commune. Il précise cependant que le moment venu et à la suite d'une éventuelle désignation de délégués de cette commune au syndicat mixte BUCOPA par la CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon, il pourrait revoir la composition du Bureau pour que la commune de Pont d'Ain y soit représentée.

Sur proposition du président, les 11 membres du Bureau sont élus par scrutin uninominal successif à la majorité absolue, il s'agit de :

Monsieur Christian de BOISSIEU
Monsieur Jean-Pierre GAITET
Monsieur Romain DAUBIÉ
Monsieur Gilbert BOUCHON
Monsieur Jean-Louis GUYADER
Madame Sylvie OBADIA
Monsieur Jean-Michel GIROUX
Monsieur Joël BRUNET
Madame Danielle BERRODIER

Monsieur Xavier DELOCHE
Madame Françoise VEYSSET-RABILLOUD

Mme VIGNOLLET interpelle le président sur l'absence de parité dans la composition de ce nouveau Bureau. Monsieur le président répond que la composition de ce Bureau tient compte dans la mesure du possible du besoin de parité dans les instances représentatives. Cependant, la nécessité de représenter l'ensemble des composantes géographiques du territoire n'était pas toujours compatible avec cet objectif de parité.

Avant de clore cette séance, le président exprime sa gratitude aux membres de l'assemblée pour leur confiance, et rend un hommage appuyé à Jacqueline SELIGNAN pour son travail et son engagement au cours de ses deux derniers mandats qui ont permis au SCoT de prendre toute sa place dans le paysage institutionnel et stratégique de ce territoire exceptionnel en richesse et en opportunité de développement.

Il explique aborder ce mandat avec la plus grande humilité en voulant s'appuyer sur le travail déjà réalisé, être à l'écoute de l'ensemble des collectivités qui compose ce territoire. Il précise que le SCoT en tant que document de planification et d'urbanisme doit être un document vivant qui pourra être amené à évoluer pour s'adapter avec agilité au contexte à la fois législatif et réglementaire mais aussi en fonction des évolutions et des projets d'envergure sur le territoire.

Il propose en outre aux communes qui le souhaitent de ne pas hésiter à le solliciter pour qu'il puisse les rencontrer et leur faire part de leur attente en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Il souhaite que le syndicat mixte puisse proposer une visibilité sur les réunions statutaires qu'il tiendra de manière à ce que les élus puissent s'organiser pour y participer.

Le syndicat mixte poursuivra aussi sa mission de réflexion et d'échanges à l'échelle inter-territoriale, à la fois dans le cadre de l'InterSCoT de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise qui propose aux 13 SCoT de ce vaste territoire une scène d'échange et de coopération politique et technique sur des problématiques communes d'aménagement, mais aussi de manière bilatérale avec nos territoires voisins de manière à coordonner autant que possible nos stratégies et nos projets d'aménagement à moyen et long termes.

Le syndicat mixte doit enfin rester un lieu de débats, d'informations et de formations pour les élus sur l'ensemble des problématiques d'aménagement et d'urbanisme. Au cours de ce mandat, il souhaite que soient abordées les problématiques de mobilité, de transport, de logement, de développement économique, de ressources naturelles et notamment de l'eau, de l'énergie et enfin du foncier agricole sur son usage et son devenir.

Il précise enfin qu'un comité syndical se déroulera prochainement et que les membres du syndicat en seront informés dans les meilleurs délais.

La séance est levée à 20h30.